

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de Parisville tenue à la salle municipale, le **mardi 6 juillet 2021** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, conseiller
Monsieur Dany Boucher, conseiller
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller
Madame Marie-Blanche L'Hérault, conseillère
Madame Carole Plamondon, conseillère
Monsieur Maurice Grimard, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.

Sont également présentes :

Madame Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière
Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

Est absent

Monsieur Jason Tousignant, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal
5. Finances
 - 5.1 Revenus
 - 5.2 Dépenses
6. Dépôt de documents
 - 6.1 Rapport Recyc-Québec 2020
7. Avis de motion, projets de règlements et adoption
 - 7.1 Adoption du Règlement 382-2021 - Modifiant le règlement général harmonisé # RM 2019
 - 7.2 Adoption du Règlement 385-2021 relatif à la gestion des matières résiduelles
8. Nomination d'un officier désigné pour l'application du règlement 385-2021 relatif à la gestion des matières résiduelles
9. Demande à portée collective de la MRC de Bécancour- Dossier numéro 414673 - Appui à l'orientation préliminaire
10. Entente de services aux sinistrés - Croix-Rouge Canadienne
11. Ressources humaines - Changement au recueil des conditions de travail et des politiques de la Municipalité de Parisville
12. Travaux d'aménagement - 960, rue Principale Ouest
13. Entretien de la pelouse - Extra au devis
14. Entretien du cours d'eau de l'église - Deschaillons-sur-St-Laurent
15. Éclairage de rue déficient - Demande au Ministère des Transports
16. Réfection de la toiture - Abri piste multifonctionnelle
17. Saison de balle molle 2021 - Entretien du terrain
18. Appui à la Réserve mondiale de la Biosphère du lac St-Pierre
19. Rapport des élus
20. Correspondances
21. Varia
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite au moment de silence, monsieur Grimard ouvre la séance.

122-07-21

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Grimard, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

123-07-21

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le procès-verbal du 1er juin soit adopté avec les dépenses et revenus mis à jour.

ADOPTÉE

5. FINANCES

5.1. REVENUS

Le montant total des revenus du mois précédent est de 158 282.90 \$ incluant les revenus de perception.

124-07-21

5.2. DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Plamondon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que les comptes ci-dessous soient payés pour et au nom de la Municipalité:

Juin 2021

- FOURNISSEURS: 128 442.19 \$
- SALAIRES: 23 752.91 \$

ADOPTÉE

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

6.1. RAPPORT RECYC-QUÉBEC 2020

Le rapport annuel de Recyc-Québec pour le régime de compensation de la collecte sélective des matières recyclables pour l'exercice 2020 a été préparé par la directrice générale et transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, accompagné de l'audit rédigé par notre vérificateur externe, le 23 juin dernier. Le rapport et l'audit sont déposés au conseil.

7. AVIS DE MOTION, PROJETS DE RÈGLEMENTS ET ADOPTION

125-07-21

7.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT 382-2021 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL HARMONISÉ # RM 2019

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 9 mars 2021 par la conseillère, madame Carole Plamondon, qu'un projet de règlement fut déposé au même moment et que tous les membres du conseil présents

déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le règlement portant le numéro 382-2021 modifiant le règlement général harmonisé # RM 2019 afin d'interdire le colportage dans le but d'offrir des services et/ou des objets ou équipements reliés à la protection incendie et corriger certaines coquilles laissées suite à l'abrogation du chapitre sur les animaux soit adopté tel que rédigé et qu'il soit consigné dans le livre des règlements de la Municipalité de Parisville.

ADOPTÉE

126-07-21

7.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT 385-2021 RELATIF À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 1er juin 2021 par le conseiller, monsieur Jean-François Bienvenue, qu'un projet de règlement fut déposé au même moment et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le règlement portant le numéro 385-2021 relatif à la gestion des matières résiduelles soit adopté tel que rédigé et qu'il soit consigné dans le livre des règlements de la Municipalité de Parisville.

ADOPTÉE

127-07-21

8. NOMINATION D'UN OFFICIER DÉSIGNÉ POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 385-2021 RELATIF À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement 385-2021 relatif à la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer un officier afin d'appliquer et faire respecter une ou des clauses du règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De mandater la direction générale et l'inspecteur municipal à titre d'officiers désignés pour l'application du règlement 385-2021 relatif à la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉE

128-07-21

9. DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE DE LA MRC DE BÉCANCOUR- DOSSIER NUMÉRO 414673 - APPUI À L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a déposé l'orientation préliminaire dans le dossier numéro 414673;

CONSIDÉRANT QUE la décision qui sera rendue dans le présent dossier sera une décision synthèse incluant la décision rendue antérieurement au dossier numéro 368142;

CONSIDÉRANT QUE les rencontres entre la MRC, la CPTAQ et l'UPA ont conduit à un consensus relatif à la demande à portée collective (îlots et secteurs) que la MRC a présenté de concert avec les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le consensus entre les parties conduit à une gestion rigoureuse de l'implantation de nouvelles résidences sur le territoire agricole de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le service de l'aménagement a rencontré les directions générales des municipalités afin de présenter les lignes directrices de l'orientation préliminaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville accepte les conclusions et les conditions énoncées à l'orientation préliminaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

La municipalité de Parisville appuie favorablement le contenu présenté à l'orientation préliminaire au dossier numéro 414673.

ADOPTÉE

129-07-21

10. ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS - CROIX-ROUGE CANADIENNE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3), le Code municipal (L.R.Q., C.C.-27);

CONSIDÉRANT QUE la Croix-Rouge a une entente de partenariat avec le Ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre et concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De prendre part à l'entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge Canadienne, pour les trois prochaines années au montant annuel de 0.17\$/per capita et d'autoriser la signature de l'entente par le maire et la directrice générale.

ADOPTÉE

130-07-21

11. RESSOURCES HUMAINES - CHANGEMENT AU RECUEIL DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES POLITIQUES DE LA MUNICIPALITÉ DE PARISVILLE

CONSIDÉRANT QUE certaines modifications doivent être apportées au recueil des conditions de travail et des politiques de la Municipalité de Parisville ;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications ont été présentées au Conseil municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'approuver les modifications apportées au Recueil des conditions de travail et des politiques de la Municipalité de Parisville rétroactivement au 1er juin 2021.

ADOPTÉE

131-07-21

12. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT - 960, RUE PRINCIPALE OUEST

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'aménagement prévus au 960, rue Principale Ouest ont tous été réalisés au courant du mois de juin;

CONSIDÉRANT la résolution 90-05-21 adoptée en mai dernier autorisant la disposition du béton via la Ferme Roumer pour un montant budgétaire maximal de 2000\$ incluant le transport de celui-ci;

CONSIDÉRANT la facturation reçue en lien avec le transport au montant de 1080\$ plus taxes, laissant un montant réservé selon le budget maximal prévu de 920\$ en raison de la quantité de béton plus importante que prévu;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De verser la somme de 1500\$ à la Ferme Roumer pour la disposition du béton, et ce, en sus du transport de celui-ci.

ADOPTÉE

132-07-21

13. ENTRETIEN DE LA PELOUSE - EXTRA AU DEVIS

CONSIDÉRANT QUE la pelouse du terrain vacant situé au 960, rue Principale sera à faire durant la saison 2021 et que cela devra être ajouté en extra au devis actuel;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Plamondon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'approuver la soumission de Denis Lemay pour la tonte de la pelouse du terrain situé au 960, rue Principale au montant de 550\$ plus taxes pour un maximum de 7 coupes, entre la mi-juillet et le mois d'octobre 2021. Le paiement sera fait aux mêmes conditions que le contrat existant.

ADOPTÉE

133-07-21

14. ENTRETIEN DU COURS D'EAU DE L'ÉGLISE - DESCHAILLONS-SUR-ST-LAURENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De payer la facture reçue de la municipalité de Deschaillons-sur-St-Laurent, en lien avec les travaux d'entretien du cours d'eau de l'Église effectué en 2020 par la MRC de Bécancour, au montant de 903.19\$, représentant le pourcentage attribué à la municipalité de Parisville pour le lot 6 083 847, pour une longueur totale de 173 mètres.

ADOPTÉE

134-07-21

15. ÉCLAIRAGE DE RUE DÉFICIENT - DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est soucieuse de la sécurité des citoyens (piétons, cyclistes, automobilistes);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a constaté un éclairage de rue déficient à certains endroits sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif de corriger la situation afin d'assurer la sécurité des usagers de la route;

CONSIDÉRANT QUE les routes concernées appartiennent au Ministère des Transports du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De demander au Ministère des Transports du Québec d'ajouter de l'éclairage de rue:

- à l'intersection de la route 265 et de la route 226
- à l'intersection de la route Desrosiers et de la route 226

ADOPTÉE

135-07-21

16. RÉFECTION DE LA TOITURE - ABRI PISTE MULTIFONCTIONNELLE

CONSIDÉRANT QUE le toit de l'abri du Parc linéaire situé au coin du rang Ste-Philomène Ouest devait être refait à neuf;

CONSIDÉRANT QU'une soumission avait été présentée de la part de Construction Pérusse inc. (main-d'œuvre et fournitures) au montant de 1 700.00\$ à l'automne 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De payer la facture à Construction Pérusse Inc. au montant de 1700.00\$ plus taxes pour la réfection du toit de l'abri du Parc linéaire situé au coin du rang Ste-Philomène Ouest tel que prévu au budget 2021.

ADOPTÉE

136-07-21

17. SAISON DE BALLE MOLLE 2021 - ENTRETIEN DU TERRAIN

CONSIDÉRANT QU'une ligue de balle molle locale aimerait pouvoir occuper le terrain de baseball de Parisville pour la saison estivale, les jeudis soirs, du 8 juillet au 16 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les joueurs proviennent essentiellement de Parisville, Fortierville, Deschaillons et St-Pierre-les-Becquets;

CONSIDÉRANT QUE M. Marc-Antoine Provencher, nouveau résidant de Parisville, se porte responsable au nom de la ligue de balle molle pour assurer la surveillance de l'occupation des lieux et avoir accès au Chalet des sports pour la gestion des lumières lors des matchs;

CONSIDÉRANT QU'un entretien hebdomadaire est nécessaire (passer le grillage) et que la ligue propose d'assumer cette tâche avant chaque match;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Blanche L'Hérault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser la ligue de balle molle à occuper le terrain et avoir accès au chalet des sports sous la responsabilité de M. Marc-Antoine Provencher.

De préparer le terrain en vue du début de la saison en faisant passer un rotoculteur sur l'ensemble du terrain pour éliminer les mauvaises herbes.

ADOPTÉE

137-07-21

18. APPUI À LA RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE DU LAC ST-PIERRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'appuyer le Comité ZIP du lac St-Pierre dans son mandat pour la désignation de statut de Réserve mondiale de la Biosphère du lac Saint-Pierre auprès de l'UNESCO pour les 10 ans à venir en offrant sa collaboration au Comité ZIP dans le cadre des projets de la Réserve.

ADOPTÉE

19. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus présentent un résumé de leurs implications du mois.

20. CORRESPONDANCES

La liste des correspondances reçues depuis la dernière séance du conseil est déposée.

21. VARIA

Nil.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Grimard, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

138-07-21

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la séance ordinaire soit levée à 21h08 et qu'une séance ordinaire soit tenue le 3 août 2021.

ADOPTÉE

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

M. Maurice Grimard, maire

**Mme Dominique Lapointe, directrice
générale et secrétaire-trésorière**